Motion du 18 janvier 2006 de M. Alpha Dramé, Mme Marguerite Contat Hickel, M. Eric Rossiaud, Mmes Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, MM. Mathias Buschbeck, Yves de Matteis, François Gillioz, Mme Frédérique Perler-Isaaz, MM. Marc Dalphin, Olivier Norer et Roberto Broggini: «Maîtrisons nos investissements en améliorant nos instruments de gestion».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 16 novembre 2009, dans le rapport M-580 A)

MOTION

Considérant la volonté du Conseil municipal:

– qu'un budget d'investissement est une photographie des priorités de développement d'une collectivité à un moment précis;

– que la pratique actuelle du Conseil administratif de distiller mensuellement les propositions d'investissements manque de lisibilité;

– que cette pratique ne permet au Conseil municipal ni de planifier ni de maîtriser ses dépenses d'investissements;

– que la maîtrise, voire la diminution, de la dette de la Ville de Genève est le corollaire d'un autofinancement maximal des investissements;

– que cet autofinancement maximal pourra être d'autant mieux atteint que les priorités d'investissements seront clairement exposées au Conseil municipal,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif:

– à élaborer lors de chaque procédure budgétaire un plan stratégique annuel de gestion des investissements, afin qu'il puisse être pris en compte lors de l'étude du budget;

– à fixer, dans ce plan stratégique, les priorités de l'exécutif en matière d'investissements pour l'année budgétaire concernée;

– à ajouter ce document à celui du budget pour qu'il puisse servir de référence aux investissements annuels lors des séances plénières.